

Caen-Métropole



Vers un Plan Climat-Energie

Bilan Carbone

A l'heure où le prix du pétrole varie considérablement et où les effets du réchauffement climatique commencent à se faire ressentir, il est urgent d'agir afin de ne pas aggraver la situation.

Aussi, le Syndicat Mixte Caen-Métropole a lancé dès juillet 2007, une étude « **Bilan Carbone** ».

Cette dernière avait pour objectif de quantifier et de hiérarchiser le poids des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire.

L'étude a permis notamment de mettre en évidence que le quart des émissions recensées sur l'année 2006 était imputable aux déplacements des personnes et aux procédés industriels.

De plus, en supposant une stabilité des émissions entre 2000 et 2007, les évolutions du prix de l'énergie (avec une augmentation du prix du baril de pétrole de 28 \$ à 90 \$ durant cette même période), auraient entraîné des dépenses supplémentaires de 570 € par habitant de Caen-Métropole.

Dans ce contexte, et puisqu'il y a lieu de penser que les intentions du Grenelle de l'Environnement deviendront les dispositions législatives de demain, le Syndicat s'appuiera sur les enseignements de cette étude afin de réaliser pour le premier semestre 2009, son plan « **Plan Climat-Energie** ».

Qu'est ce que une t.e.c (tonne équivalent carbone) ?

Il s'agit d'une **unité de mesure** indirecte des **gaz à effet de serre**.

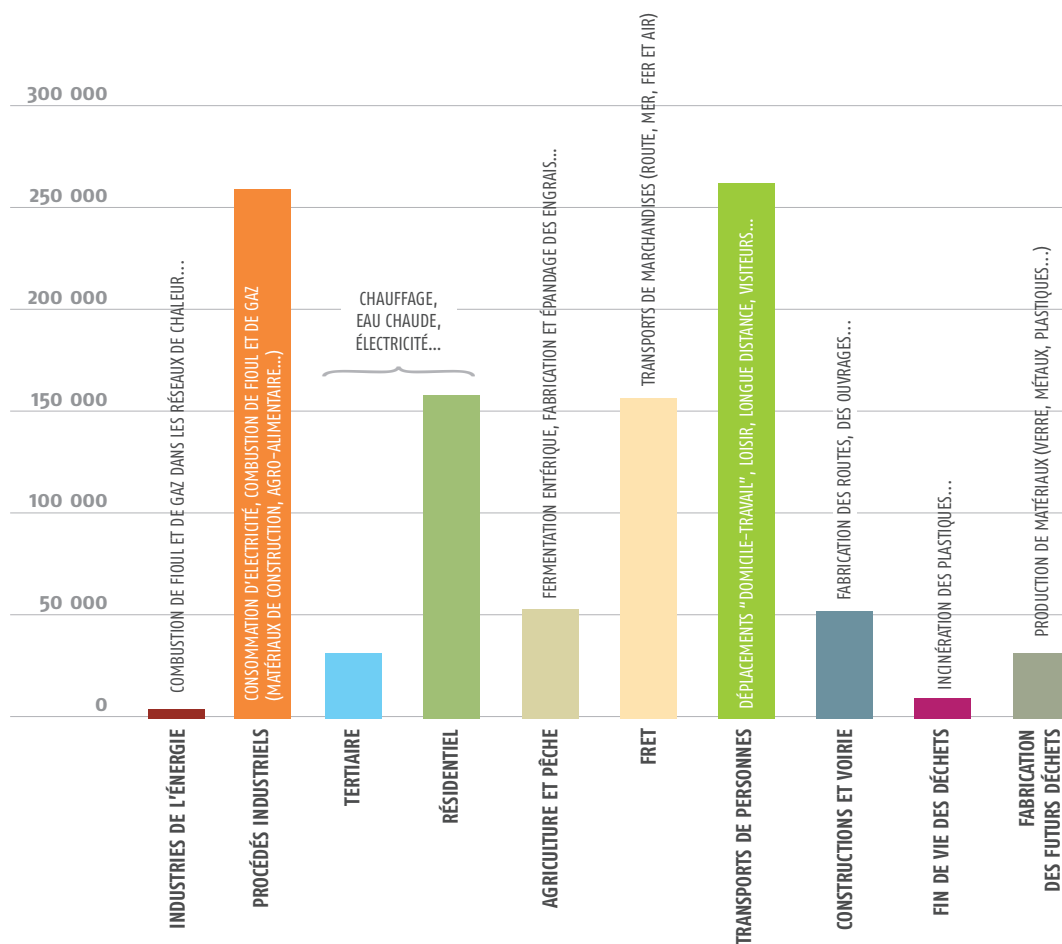
Elle est obtenue à partir de la **multiplication d'une donnée physique mesurable** (kWh, m³ de gaz naturel, m² d'habitation, véhicules.km parcourus...) par un **facteur d'émission** qui a été élaboré à partir de multiples sources à la fois techniques et scientifiques*

* Pour en savoir plus, consultez la rubrique « Guides des facteurs d'émissions » à l'adresse suivante <http://www2.ademe.fr>

Qu'est ce qu'un « Plan Climat-Energie » ?

Il s'agit d'une démarche qui vise à fédérer l'ensemble des acteurs d'un territoire (élus, milieux socio-économiques, associatifs, universitaires, syndicaux...) autour d'un objectif commun de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'un programme d'actions ambitieux pour atteindre cet objectif. Pour cela, des ateliers thématiques seront organisés durant le premier semestre 2009. Ils regrouperont l'ensemble des acteurs du territoire qui seront amenés à faire des propositions au Syndicat. Ces dernières pourront porter par exemple, sur la mise à disposition d'une ingénierie « Pays » pour la réalisation de « Bilans Carbone » intercommunaux et communaux, sur une action d'incitation pour les projets de bâtiments labellisés ou certifiés pour leurs performances environnementales...

Total des émissions pour l'année 2006 : 1,1 million de t.e.c



Cela représente quoi une t.e.c ?

- 2 allers-retours Paris / San Francisco en avion, en classe économique
- 12 000 kilomètres en voiture 5 CV en ville, mais seulement 8000 km en 4x4 ou gros monospace toujours en ville
- 2 tonnes de papier soit 800 ramettes de papier A4 standard
- Fabriquer 4 tonnes de ciment ou 700 kg d'aluminium...

Le graphique montre que les postes « Déplacement des personnes » (266 000 t.e.c) et « Procédés industriels » (256 000 t.e.c) sont les plus émissifs.

Les postes « Tertiaire » (35 000 t.e.c), « Fabrication des futurs déchets » (35 000 t.e.c), « Fin de vie des déchets » (8 700 t.e.c) et « Industrie de l'énergie » (23 000 t.e.c) représentent quant à eux, les postes d'émission sur lesquels Caen-Métropole est le moins exposé.

FICHE TECHNIQUE

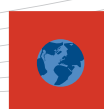
MAÎTRE D'OUVRAGE : SYNDICAT MIXTE CAEN-MÉTROPOLE • **MAÎTRE D'ŒUVRE :** CABINET BERNARD - BUREAU D'ETUDES ALTERNCONSULT
 • **COÛT DE L'OPÉRATION :** 29 990 € • **AIDES PUBLIQUES :** 17 500 € (ADEME-RÉGION BASSE-NORMANDIE)
 • **PARTENAIRES ASSOCIÉS :** CONSEIL RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE, CONSEIL GÉNÉRAL DU CALVADOS, SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EQUIPEMENT ET D'ENERGIE DU CALVADOS, SIGAZ CALVADOS, SYNDICAT POUR LA VALORISATION ET L'ELIMINATION DES DÉCHETS DE L'AGGLOMÉRATION CAENNAISE, CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CAEN, EDF-GDF DISTRIBUTION...



Pour en savoir + : www.caen-metropole.fr

Syndicat Mixte Caen Métropole - 39, rue Desmoueux - 14000 Caen
 Tél. : 02.31.86.39.00 - Fax : 02.31.86.42.30
 E-mail : contact@caen-metropole.fr

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



www.region-basse-normandie.fr